



Résidence Pierre et Marie Curie
10 rue Lamennais, 35240, RETIERS

Compte rendu du Conseil de la Vie Sociale (CVS)

Le lundi 16 décembre 2019

A 14h30

Etaient présents : Mme THOMAS (Présidente), Mme DROUET (Cadre de santé), M. ROUSSELET (Directeur), Mme RIBANNEAU (Qualificienne), M. BLANCHARD Alexis (Représentant des résidents), Mme DAUVIER (Représentante des familles), M. CHARRON (Représentant du personnel, animateur,), Mme MARTINEAU (Représentante du personnel), Mme BIZEUL (Vice-présidente représentante des résidents), M. RETIF (Représentant du Conseil d'Administration), M. CORGNE (Représentant des familles), M. LEBAS (Représentant des familles), Mme BIZEUL (Vice-présidente représentante des résidents),

Sont excusés : M. RETIF (Représentant du Conseil d'Administration), Mme HERVOCHON Denise (Représentante des résidents),

Ordre du jour

1. Approbation du dernier CVS..... 1
2. La parole aux résidents 2
3. Les entrées et les départs des résidents de l'établissement en 2019..... 3
4. Bilan de la démarche Eco-responsable..... 3
5. Retour éventuel sur goûters du week-end..... 4
6. Questions diverses 5

Début de séance : 14h37

1. Approbation du dernier CVS

M. CORGNE revient sur l'éventualité de recruter un poste supplémentaire au service ménage, point abordé au précédent CVS.

Ce à quoi M. ROUSSELET répond qu'il n'y a pas de recrutement prévu pour le moment en l'absence d'aide pour des contrats d'insertion pour l'année prochaine. Néanmoins, en octobre la demande d'un poste supplémentaire a été faite lors du vote du budget 2020 (frais d'hébergement des résidents). La réponse sera donnée fin décembre par la représentante technique du Conseil Départemental.

A la demande de Mme DROUET, M. CHARRON revient sur le sondage de la fête des familles. Des échanges avaient eu lieu sur le fait de réaliser cet événement un week-end. Les membres du CVS s'étaient positionnés en faveur du maintien de cette fête un samedi et souhaitaient questionner les familles et les professionnels sous forme de sondage.

Dans un premier temps, il semblait important de recueillir les réponses des professionnels à ce sujet. Un sondage a été mis à l'affichage en salle de pause avec la question suivante : « doit-on maintenir la fête des familles un samedi ? »

Résultat du sondage, sur 80 professionnels, 37 professionnels ont répondu de la façon suivante :

-16 pour le maintien de la fête des familles un samedi (oui)

-15 pour changer la date de la fête des familles un jour en semaine (non)

Et 6 professionnels ne se sont pas positionnés pour une réponse ou une autre.

Après plusieurs échanges, le CVS confirme son positionnement en faveur du maintien de la fête des familles un samedi pour l'année prochaine. Et il sera proposé une enquête auprès des familles le jour de l'événement afin de connaître l'avis du plus grand nombre.

Comme chaque année la date dépend des services de la mairie et se déroule le week-end qui suit le forum des associations. La date sera connue prochainement.

Le précédent procès-verbal est approuvé par le Conseil de la Vie Sociale.

2. La parole aux résidents

Une résidente fait part des éléments suivants :

-la mise en peinture de l'entrée des Coquelicots semble lui convenir ainsi qu'à ses visiteurs.

-l'équipe des mimosas est complimentée avec une nette amélioration dans la prise en compte des menus pour les repas en chambre. Les professionnels demandent auprès des résidents en début de journée, leurs choix de menu (choix entre l'entrée ou potage/ plat du jour ou jambon et choix du dessert) pour les repas du midi et du soir. Les horaires liés à l'arrivée des plateaux lui conviennent également (12h15 et 18h).

M. BLANCHARD annonce qu'il n'a pas eu de retours d'insatisfactions ou de demandes particulières de la part des résidents concernant l'établissement.

M. BLANCHARD demande s'il est possible de différencier les invités des visiteurs pour le service du goûter le week-end. Ce à quoi Mme DROUET répond que la règle du service du goûter le week-end est la même pour tous (cf. point 5 sur le retour sur le service du goûter)

M. CHARRON complète et tient à préciser que le cvs a été préparé en amont lors d'une réunion du 11 décembre 2019, regroupant 21 résidents où 2 représentants des résidents étaient présents (M.

BLANCHARD et Mme HERVOCHON). Il confirme de la satisfaction générale des résidents et revient sur les demandes partagées par la majorité :

- demande de balades dans le bourg accompagnées de bénévoles,
- difficultés de déplacement lors de la lecture du journal en salle de détente. Les professionnels doivent être vigilants par rapport à l'installation des résidents dans cette salle.
- demande générale d'œufs à la coque au diner.

Des échanges ont lieu autour des ratios en personnel dans les EHPAD.

M. ROUSSELET explique que le financement des ressources humaines est déterminé en partie par le degré d'autonomie des résidents (mesuré par la grille AGGIR) et par les soins requis compte-tenu de leurs pathologies (mesurés par l'outil PATHOS). Sur ces bases, l'ensemble du budget est fixé par le Conseil Départemental et l'ARS.

3. Les entrées et les départs des résidents de l'établissement en 2019

M. ROUSSELET présente les entrées et les sorties de l'établissement depuis le 1^{er} janvier 2019 et il fait état de 18 décès (âge moyen de 92 ans) et 15 nouveaux arrivants auxquels vont s'ajouter 2 entrées cette semaine et 1 en janvier.

Les entrées concernent 9 femmes et 9 hommes d'une moyenne d'âge de 88 ans.

4. Bilan de la démarche Eco-responsable

Mme RIBANNEAU fait part du bilan de la démarche Eco-responsable de la résidence Pierre et Marie Curie initiée en 2018.

Pour rappel, un groupe de 9 professionnels représentants de l'ensemble des services (lingerie, ménage, cuisine, animation, soin, qualité) s'est réuni à 4 reprises pour répondre à 2 objectifs :

- la création de la charte « Eco-Responsable » de l'établissement,
- et la mise en œuvre d'actions concrètes pour limiter notre impact sur l'environnement.

A ce jour, 50 % des actions définies par le groupe de travail ont été réalisées, comme par exemple :

- la diminution du gaspillage du pain (5 fois moins de gaspillage),
- la création d'une aire de compostage partagée inaugurée en novembre 2019,
- l'organisation une opération de ramassage de déchets à l'étang Pré-Pirot de RETIERS (40 participants et 10kg de déchets ramassés),
- la mise en place de la collecte de papier au bénéfice d'une association d'école,
- l'organisation d'un repas Bio et local,
- le référencement des produits locaux utilisés en restauration (17%),
- la visite du méthaniseur de Martigné-Ferchaud,
- la réalisation d'un bilan énergétique du bâtiment par le Conseil Départemental,

-l'acquisition de 6 nouvelles fontaines à eau du réseau (mises à disposition gratuitement par le syndicat des eaux et forêts du THEIL) représentant une économie de 5000€ (hors frais éventuels de maintenance).

-la mise en place du tri et de la valorisation des biodéchets (restes alimentaires) vers le méthaniseur de Noyal-sur-Vilaine. Cette matière organique est ainsi transformée en électricité, en chaleur et en engrais naturel. En une année, 6 tonnes de restes alimentaires ont été collectés, ce qui représente 80 gr de perte par repas et par convives, soit 2 fois moins que la moyenne nationale.

Un bilan très positif, fruit d'une année riche en échanges et initiatives Eco-responsables où chacun au sein de l'établissement a pu agir en faveur de l'environnement.

De nombreuses autres actions sont prévues en 2020 pour maintenir et poursuivre la dynamique :

-une étude pour installer des détecteurs de présence sur l'éclairage des circulations,

-la suppression des gobelets en plastique jetables et la diminution des bouteilles d'eau en plastique,

-l'augmentation des produits de saison, locaux et bio en restauration,

-l'étude de produits d'entretien plus respectueux de l'environnement,

-ou encore la poursuite de temps de sensibilisation à la réduction des déchets et à la lutte contre le gaspillage sous toutes ses formes (alimentaire, énergie...).

Mme RIBANNEAU remercie toutes les personnes qui contribuent à cette démarche : membres du groupe de travail, les résidents, les professionnels, l'équipe de Direction, les familles, les partenaires et les bénévoles. Ces résultats sont très encourageants pour les années à venir.

5. Retour éventuel sur goûters du week-end

Mme DROUET rappelle la problématique du service du goûter qui commence de plus en plus le tôt le week-end (14h45), point qui faisait suite à un groupe de travail sur l'organisation. En effet, les équipes soignantes ont évoquées des difficultés à répondre à l'ensemble des sollicitations au moment du goûter (sonnettes, service de boissons aux visiteurs et familles), sachant qu'il n'y a que 4 professionnels les après-midis des week-ends. Il a donc été proposé de laisser à disposition des familles et des visiteurs des boissons chaudes dans les salons de chaque secteur, le week-end uniquement. Mme DROUET précise également que le niveau de dépendance a augmenté avec un GIR autour des 175, demandant un accompagnement renforcé auprès de certain résident (déambulation des résidents, aide à la prise du repas...) et nécessitant des ajustements permanents.

Après les 3 semaines d'essai, les retours sont relativement positifs et un gain de temps a été observé par les professionnels.

Mme DROUET ajoute que les week-ends se passent bien sans remontées particulières et qu'il faudra laisser le temps à chacun de s'habituer à cette nouvelle organisation.

Les familles présentes au CVS sont satisfaisantes et n'ont rien à ajouter.

6. Questions diverses

Mme DAUVIER revient sur le projet d'achat de véhicule adapté.

M CHARRON informe que le projet est maintenu et les recherches de financement font partie des objectifs 2020.

M. CHARRON informe de l'ouverture en janvier de l'espace animalier qui est désormais clos. L'arrivée de 2 chèvres naines est prévue début janvier 2020. Ce projet sera géré et partagé avec les écoles, le Foyer du bois Macé, l'espace de vie sociale et la municipalité.

N

Mme DAUVIER s'interroge sur l'idée qui avait été émise de faire intervenir une personne et son chien pour partager un temps avec les résidents. A ce jour, M. CHARRON n'a pas de nouvelle de ce contact.

Les membres du CVS n'ont pas d'éléments à ajouter.

Heure de fin de réunion : 16h23

La date du prochain CVS : **le mardi 24 mars 2020 à 14h30**

Le Directeur,
M. ROUSSELET